

Québec français



Nouvelle grammaire traditionnelle

André Bonsang

Numéro 42, mai 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/57168ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

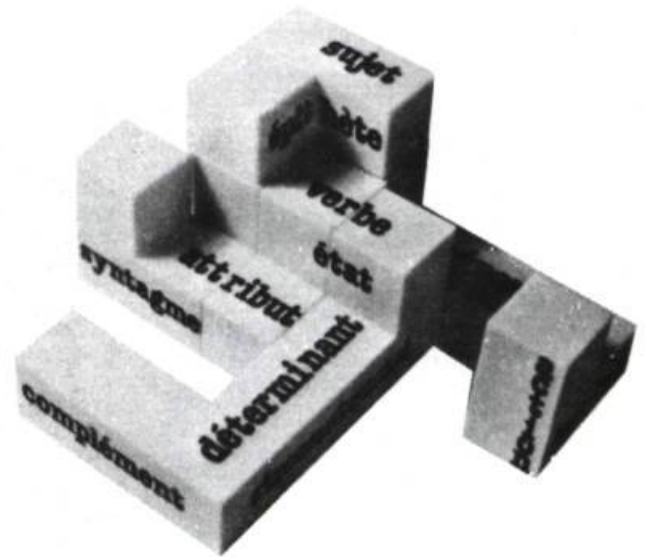
0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bonsang, A. (1981). Nouvelle grammaire traditionnelle. *Québec français*, (42), 91–93.



NOUVELLE GRAMMAIRE TRADITIONNELLE

Je viens de lire l'article « Grammaire traditionnelle et grammaire nouvelle — ou — De l'analyse logique à l'analyse structurale » écrit par Daniel Poulin, dans *Québec français*, décembre 1980, pp. 29-32, et je ne puis m'empêcher de prendre la plume à mon tour pour essayer d'expliquer à Daniel Poulin et à tous les lecteurs de *Québec français* « d'où vient cette résistance » au renouveau de l'enseignement grammatical. Résistance que Daniel Poulin semble ne pas apprécier car, quoiqu'il prétende présenter un parallèle entre les deux tendances (la grammaire traditionnelle et la grammaire nouvelle), il laisse très manifestement voir ses préférences pour la seconde. En effet, sans avoir l'air d'y toucher, Monsieur Poulin, chaque fois qu'il le peut, mais très discrètement pour faire croire à l'objectivité de son parallélisme, décrie la grammaire traditionnelle et louange la nouvelle.

Grammaire traditionnelle... « ce pelé, ce galeux d'où venait tout leur mal »

Ainsi, et je le cite, les grammairiens traditionnels (lisez en gros ceux qui utilisent Grevisse) sont des « médecins de la langue » qui « débouchent inévitablement sur des règles prescriptives justifiées par des exemples qui ne sont pas tirés du langage courant ». Ils ont plusieurs objectifs dont l'un est « le bourrage de crâne grammatical qu'on fait subir aux enfants ». Le contenu est « surchargé ». La nomenclature « compte plus de 140 termes » dont beaucoup « n'ont aucune signification pour l'enfant » et que « deux mois de vacances suffisent à faire oublier ». Quant à l'analyse traditionnelle, « les critiques sévères ne manquent pas », comme par

exemple « une définition extrêmement abstraite et difficile à comprendre ». Et pour finir, le coup de massue de M. Rouchette, écrit en italique, « cette grammaire doit être interdite aux moins de seize ans »!

Entendons-nous bien, je ne dis pas que tout ceci est faux; ni même qu'il n'y a pas là de tristes vérités, mais je constate la formulation utilisée.

Grammaire nouvelle... « ... et flatteurs d'applaudir »

Tout comme je constate que lorsqu'il parle de la tendance nouvelle, l'auteur utilise des termes beaucoup plus élogieux. Il s'agira « d'adapter les données les plus sûres de la science du langage ». Il n'y aura « qu'un seul objectif », avec une « répartition équitable » du contenu. La terminologie cette fois est « réduite au minimum » et ne compte « qu'une vingtaine de termes ». Bref, « l'enseignement grammatical sera à la fois plus concret et mieux adapté aux capacités de l'enfant ».

Tout cela est bien joli. Mais est-ce si vrai ? La manière dont le tout est emballé respire le parti pris. Est-il si exact que M. Poulin nous ait donné « une idée suffisamment précise des deux types de grammaire », comme il l'espère en conclusion de son texte ?

Il m'apparaît, hélas, que non ! Ce serait trop beau ! Et la résistance dont il était question au début de son texte (et du mien) ne s'expliquerait vraiment pas, si tout ce que dit M. Poulin était si vrai. Vous savez manier les mots, M. Poulin, vous manipulez également vos lecteurs. Et cela est un abus. Aussi, permettez-moi, bien humblement, de proposer ici quelques réflexions susceptibles de rétablir un certain équilibre dans la vérité, équilibre que vous avez un tant soit peu perturbé par vos allégations bien alléchantes, il faut le reconnaître.

Tout d'abord, je m'empresse de dire que je ne suis absolument pas un spécialiste d'aucune grammaire, et le présent article

suffira, je crois, à vous en convaincre. Les seules connaissances que j'en ai me viennent de mes études primaires et secondaires (comme toute le monde), d'un enseignement en français que j'exerce au secondaire depuis plus de quinze ans et de quelques cours et lectures sur les nouvelles grammaires suivis à l'occasion. Je ne suis donc ni vraiment compétent, ni encore moins spécialiste, mais je suis prof, et à ce titre, simplement, j'aimerais vous donner mon opinion.

Il me paraît utile aussi de dire que, comme les quelques réflexions qui suivent me sont venues en lisant l'article de M. Poulin, auquel j'emprunte ses sous-titres, il serait plus intéressant de se référer à ce texte pour saisir toute la portée de mes interventions.

Le cadre de référence

En quoi les « règles prescriptives », tant décriées, de la grammaire traditionnelle, dite normative avec dédain, en quoi ces règles sont-elles condamnables ? Est-il mauvais d'écrire selon les règles ? (La pratique des sports, de plus en plus en vogue, n'est-elle pas également de plus en plus reliée aux règlements de ces sports ?) Et enfin et surtout la nouvelle grammaire n'a-t-elle plus les mêmes règles ? Comment expliquer à nos étudiants, avec la nouvelle grammaire, l'accord du participe passé ou plus simplement l'accord du verbe, sans faire appel à des normes ?

La nouvelle grammaire ne se base pas sur les bons auteurs, mais sur la linguistique, et de là, je suppose, sur les discours des élèves eux-mêmes. Partons du concret, jouons par induction. Quand je vois la phraséologie de nos élèves qui, bien souvent, ne comprennent même pas ce qu'ils ont dit ou écrit, je frémis en me demandant comment ils pourront trouver des cadres de référence linguistiquement corrects pour se forger un instrument de communication juste et précis. Mais peut-être sont-ce là des adjectifs qui ne conviennent pas avec la grammaire nouvelle.

Les objectifs

On reproche à l'enseignement du français d'avoir été trop consacré à l'enseignement de la grammaire. Je peux parfaitement souscrire à ce reproche. Mais il s'adresse, me semble-t-il, à l'enseignement, ou aux programmes, et non pas à la grammaire. C'est peut-être parce qu'on a laissé tomber un peu facilement la littérature (les fameux exemples tirés des auteurs) que la grammaire est devenue omniprésente. Mais en quoi la nouvelle grammaire, sans les textes, pourrait-elle éviter ce même écueil ?

Quand je lis l'objectif unique cité par M. Poulin à propos de la nouvelle grammaire : « Enseigner la grammaire pour doter l'enfant d'un moyen, d'un instrument au service de la compréhension et de l'expression », je ne vois absolument pas pourquoi la grammaire traditionnelle ne pourrait pas, elle aussi, souscrire à ce même objectif. Rien dans cet objectif ne va à l'encontre de l'enseignement de la grammaire, tel que je l'ai toujours pratiqué. D'ailleurs, on fait dire ce qu'on veut aux objectifs : c'est à la mode, on peut même les écrire *a posteriori*.

Le contenu

J'ai déjà eu l'occasion de dire que la surcharge ou la bonne répartition des contenus n'a rien à voir avec la grammaire comme telle. On pourrait aussi bien imaginer une répartition très adéquate du contenu de la grammaire traditionnelle (et c'est ainsi que je l'ai toujours conçu) ou un « bourrage de crâne » en grammaire nouvelle. J'attends qu'on me démontre en quoi l'un empêche l'autre. Ce n'est pas parce que j'enseigne selon l'une ou l'autre des grammaires que je suis obligé ou non de conjuguer en classe le verbe *coudre* ! Et, de toute façon, s'il fallait le faire, la grammaire nouvelle ne m'en faciliterait pas la tâche. C'est encore une fois abuser des gens que de leur faire croire que les verbes *coudre* et *moudre* n'existent que dans l'ancienne grammaire ! Et si tel était le cas, j'aurais vite choisi la grammaire la plus complète, croyez-le bien.

La terminologie

Il est facile de dire qu'on a compté 140 termes dans les Exercices de M. De Bray. Je serais curieux d'en voir la liste (pour vérifier s'ils sont tous tellement indispensables à l'enseignement de la grammaire traditionnelle).

Quant à la vingtaine de termes que les grammairiens nouveaux utilisent, permettez-moi de sourire un tantinet. Il ne faut pas charrir ! Peut-être s'agit-il de 20 mots nouveaux, en plus des 140 déjà utilisés ? Je relève tout à fait au hasard chez Messieurs Dubois et Lagane (*La nouvelle grammaire du français*, Larousse, 1973) qu'on y parle toujours d'attribut et d'apposé, mais aussi de syntagme et de prédicat (p. 19), d'adjectifs à noms non animés (p. 107) et de modalisateurs (p. 133) qu'il ne faut pas confondre avec le modificateur (p. 135) que l'on retrouve dans « les rôles syntaxiques et sémantiques des adverbies de quantité » ! Et que dire du déterminant déictique ou de l'auxiliaire inchoatif !

La conjugaison, que je sache, continue de parler de deux voix, de six modes, de huit temps, de trois personnes et de deux nombres, et même de genres pour les participes, cela fait déjà plus que vingt termes.

J'ai compté 339 termes différents dans l'index de Dubois, mais je ne prétends pas qu'ils sont tous du même intérêt. De toute façon, laissons de côté cette polémique de « mots », car on sait assez qu'une des manies de toute nouvelle discipline est d'introduire ses propres termes, plus idoïnes indubitablement. On se croirait revenu aux belles années postélectorales où le nouveau parti au pouvoir mettait des nouveaux noms à tous les postes clés, comme si les anciens noms avaient une odeur putride et nauséabonde !

Travail sur la langue

C'est probablement dans ce passage que les attaques contre la grammaire traditionnelle et son analyse sont les plus véhémentes. Et pourtant... voyons un peu.

S'il est vrai que les *définitions* des fonctions sont malaisées, voire périlleuses, faut-il pour autant les abandonner ? La difficulté de définir n'a jamais empêché les dictionnaires de fleurir. Il est vrai que définir un sujet est parfois discutable et peut même prêter à confusion, mais cela n'empêchera jamais le sujet d'exister ! Pourquoi ne s'est-on jamais posé la question pour les cas nominatifs des langues à déclinaison ?

Quant à la remarque concernant le *complément d'objet* dans laquelle l'auteur se demande comment un enfant verra que « Paris » qui est un lieu dans « Je vais à Paris » devient soudain, comme par magie, un objet dans « Je vois Paris », qu'on me permette de dire que l'auteur (Giraud) joue ici sur les mots. Paris restera toujours un lieu (et l'enfant le sait), mais ce lieu sera soit un complément circonstanciel de lieu, soit un complément d'objet (et non un objet) selon la phrase.

Car, s'il faut jouer sur les mots, expliquez alors comment, selon la nouvelle méthode, j'opère une « addition » quand, partant de « Le petit garçon est très sage », j'en viens à « Le petit garçon, qui fait une soustraction, est très sage. » Voilà ma soustraction devenue une addition ! Je sais que j'ironise.

L'analyse logique, dernière cible de l'article, semble une proie facile parce qu'elle n'a rien de logique. Et, à ce point de vue, je reconnais que le terme logique n'est pas particulièrement bien choisi. Je lui préfère, quant à moi, analyse des propositions ou analyse des verbes, tant il est vrai que l'analyse dite logique n'est que l'analyse grammaticale des verbes conjugués à un mode personnel (et quelques infinitifs ou participes ayant un sujet propre). Et s'il est vrai, encore une fois, que séparer « J'aime/la femme qui se cultive » est meilleur que « J'aime la femme / qui se cultive », je préfère encore : « J'aime // la femme / qui se cultive », car là on voit très bien que la proposition subordonnée n'est qu'un complément du nom *femme*, et il n'y a rien à redire à cela.

Mais puisqu'on parle d'analyse, ce qui m'étonne le plus dans l'article de M. Poulin c'est l'absence totale de référence à l'analyse par graphes (ou par arbre ou par groupes de mots) que prônent les tenants de la grammaire dite moderne, et que l'on retrouve d'ailleurs illustrée dans un cadre de la page 30. Cette

analyse, qui a du bon, oblige l'élève à faire des permutations compliquées et artificielles en ramenant toutes ses phrases à des phrases déclaratives affirmatives, avec mention initiale du type réel déposé. Et d'autres entourloupettes comme d'obliger la rédaction d'une phrase nouvelle quand on a affaire à un attribut du complément d'objet direct, pour en faire un simple attribut du sujet.

Ainsi « Je ne le considère pas comme mon ami » deviendra quelque chose comme « Type négatif — ne pas. Je considère qu'il est mon ami ». On passe d'une proposition indépendante à une phrase complexe. C'est tellement compliqué, pour ne pas dire absurde, qu'on déconseille l'analyse de phrases un peu trop longues ou trop complexes au secondaire ! Monsieur Poulin aurait pu dire cela.

Il aurait dû dire aussi qu'on peut trouver dans l'analyse structurale (on ne manque pas de nom pour la désigner) des groupes prépositionnels qui n'ont pas de préposition et des groupes nominaux qui n'ont pas de nom, comme dans « Je le lui dis » ou « Il viendra ce matin ». Mais attention, *lui* et *ce matin* sont deux groupes prépositionnels de niveaux différents : le premier est rattaché au verbe et le second à la phrase. Comprenez qui pourra. Pour moi, cela n'est pas non plus très « logique ».

Enfin, il semblerait que la grammaire moderne préconise fort l'utilisation des cinq opérations fondamentales et linguistiques qui faciliteraient la production et la compréhension chez l'élève. Prenons la *substitution* qui consiste à « remplacer un élément de la phrase par un autre élément qui, à la même place peut remplir la même fonction ». (Je ne peux m'empêcher d'admirer le caractère vague et nébuleux de ces « éléments de phrase » qu'il faudra sans doute songer à définir un jour, de cette « place » et de cette « fonction » pour laquelle on faisait reproche à l'analyse grammaticale de donner des définitions.)

Ainsi dans la phrase « L'homme traverse tout Paris », je pourrais substituer « La femme » à « L'homme » ou « Montréal » à « Paris ». Mais si je dis « La femme traverse tout Montréal » et que je dis : « La femme traverse seule Montréal » ou : « La femme traverse lentement Montréal » et ceci : « Va, femme, traverse lentement Montréal », comment faire comprendre à l'élève que dans tous ces cas, la substitution ne peut pas jouer, car, quoiqu'ils soient mis l'un à la place de l'autre, tous ces mots n'ont absolument pas la même fonction. Il y a de quoi le laisser perplexe. Il va bien falloir lui en parler, des fonctions. Alors, à quoi sert la substitution ?

En définitive

Je ne veux pas allonger la querelle inutilement. Je crois que les deux systèmes ont leurs bons côtés et leurs illogismes (il faut le reconnaître). L'analyse par graphes proposée en vignette est assez éloquent et ne doit pas être, au premier coup d'œil, plus intelligible pour un étudiant, même du cégep que l'analyse traditionnelle.

Soyez franc, Monsieur Poulin ! Les deux méthodes sont bonnes et moins bonnes. Et d'ailleurs, le français restera toujours le français. Comme pour les mathématiques, classiques ou modernes, on ne va pas entretenir une querelle désuète et stérile. Il

est possible, comme vous le dites, que la démarche soit irréversible, mais vous savez quel était mon propos : rétablir un plus juste équilibre et expliquer pourquoi « l'adversaire » est coriace, comme vous dites.

Avant de me taire, trois choses encore :

1. L'enseignement que nous avons reçu, il y a vingt ans et plus, était-il si méprisable ? Si nos élèves actuels ont tant de difficultés à passer au travers, est-ce la faute de la grammaire ? Étions-nous si intelligents ? Ne serait-ce pas plutôt parce qu'on a tendance à « mêler » nos élèves, et peut-être aussi parce qu'on a voulu en mettre trop ?
2. Le principal reproche que je ferais aux théories nouvelles (et j'utilise sciemment le pluriel) c'est que ces techniques sont encore très jeunes et hésitantes. Ces nouvelles approches ne m'ont pas l'air d'être suffisamment mûries. Elles se cherchent encore, et on voudrait déjà nous les imposer. Laissons-les décanter quelque peu. Quels sont les simples enseignants, comme moi, qui peuvent s'y retrouver entre le structural, le génératif et le transformationnel ? On y perd son français !
3. Enfin, quelqu'un a dit que pour enseigner il fallait d'abord connaître et aimer ses élèves. On peut ajouter qu'on n'enseigne bien que ce qu'on connaît bien. Qui peut se vanter de bien connaître les nouvelles grammaires ? Et quel bon livre de référence nous proposez-vous ? Personnellement, je fais encore confiance à Monsieur Grevisse. Sans rancune,

Un prof. du secondaire.

André BONSANG

RÉPONSE

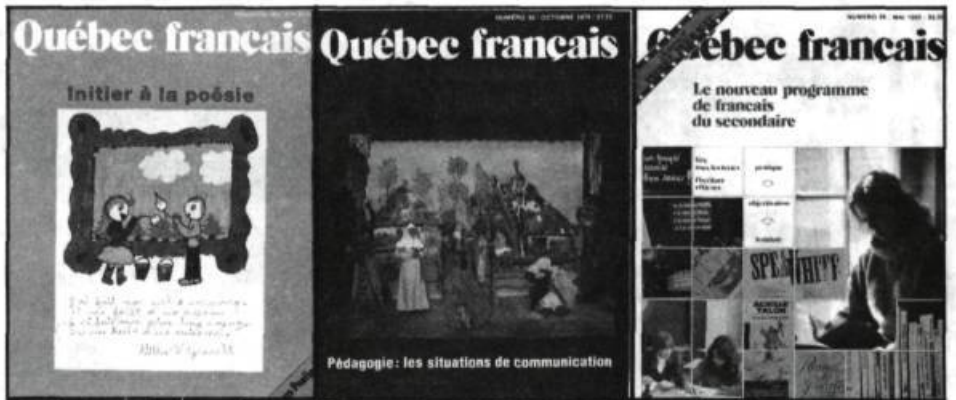
Nous ne pouvons dans cette réponse reprendre un par un les points soulevés par M. Bonsang.

L'ensemble de sa critique laisse voir qu'il n'a tout simplement pas compris l'esprit du renouveau de l'enseignement grammatical qui consiste, essentiellement, à tirer des recherches de la linguistique et des sciences connexes ce qui semble le plus pertinent pour l'enfant. Il ne s'agit pas d'enseigner la linguistique proprement dite. Pour l'enseignant qui désire renouveler son enseignement grammatical, il n'est pas nécessaire de connaître de façon approfondie la linguistique structurale générative et transformationnelle ; il peut se référer à des ouvrages de **grammaire pédagogique** qui s'inspirent des acquis les plus sûrs des sciences du langage. (*La nouvelle grammaire du français* de Dubois et Lagane n'est pas, à notre point de vue, un contenu à enseigner tel quel aux étudiants).

Terminons en soulignant que M. Bonsang a tout à fait raison de croire que nos préférences vont au renouveau de l'enseignement grammatical.

Daniel POULIN

N.B. L'exemple d'analyse de la vignette (p. 30) n'était présenté qu'à titre humoristique.



**Complétez
votre collection
avant qu'il ne soit
trop tard**

Sont encore disponibles :

- 34 Enseigner la poésie
Jacques Poulin
- 35 Les situations de communication
Jean Barbeau
- 38 Le nouveau programme du secondaire
Pierre Perreault
- 39 Les enfants en difficulté d'apprentissage
Marcel Dubé
- 40 Enseigner la grammaire
Gérard Bessette
- 41 Pour des lectures significatives
Suzanne Paradis

Coût unitaire : 2,50 \$ (frais de port inclus)



FORMULAIRE D'ABONNEMENT

NOM

ADRESSE

CODE POSTAL

Tarifs pour un an (quatre numéros) :

Québec/Canada	8,00 \$
États-Unis	10,00 \$
Europe/Afrique/Asie	14,00 \$
Commandes groupées (20 exemplaires minimum)	6,00 \$

Québec français
C.P. 9185 Québec G1V 4B1